

# Alerte rouge canicule

Le département des Yvelines sera placé en **vigilance rouge canicule** à compter de ce samedi 11 juillet à 12h.

Face à ces températures, la Ville adapte ses services et relaie les nouvelles mesures de sécurité préfectorales.



## ***Adaptation des activités***

Remets Tes Tongs : le village sera ouvert demain, samedi, de 9 heures à 12 heures et de 15h30 à 19 heures.

## ***Nouveaux arrêtés préfectoraux***

- : Restrictions temporaires des chantiers et travaux en extérieur.
- ☀️ : Alerte en cours, nous appelons à une utilisation raisonnée de l'eau.
- : Restrictions strictes des activités physiques et sportives pour prévenir tout accident de santé.

## ***Solidarité et soutien***

Le service seniors reste toujours mobilisé pour accompagner les personnes vulnérables et isolées.

En cas de malaise, appelez immédiatement le 15.

Documents

[restriction\\_risque\\_incendie](#)

[arrete\\_secheresse\\_alerte\\_Seine-1](#)

[Arrêté 2026-065 Portant restriction des activités physiques et sportives](#)

[CP - Sécheresse - Zone Seine placée en alerte-1](#)